

Notre Santé en danger

Socle commun

L'accès aux soins de proximité

Ce que nous voulons :

- l'accès aux soins pour toutes et tous partout et à tout instant.

Ce que nous refusons:

- toutes les mesures qui tendent à la sélection et à l'exclusion des patients,
- les franchises et autres forfaits,
- les dépassements d'honoraires,
- le déremboursement des médicaments,
- les restrictions croissantes sur les Affections de Longue Durée (ALD) telle que l'hypertension artérielle sévère,
- les restrictions sur la Couverture Maladie Universelle (CMU) et l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Un service public présent partout et efficace

Ce que nous voulons:

- un système public de santé (incluant les soins primaires, la prévention, l'information, la lutte en amont contre les causes des maladies), un secteur médico-social et social, public et associatif, développés sur tout le territoire, dotés de moyens suffisants pour répondre aux besoins de toute la population,
- un service public de l'hébergement d'urgence et du logement, sans conditions d'accès ni restrictions aucune, pour les droits de tous les précaires,
- un secteur hospitalier public assurant l'accès à des soins de qualité et de proximité en coordination avec l'ensemble des professionnels de la santé, et avec toutes les parties concernées,
- le maintien et le développement des structures de proximité : centres de santé, centres d'IVG, centres médico-psychologiques, centres d'accueil d'urgence...,
- un plan d'urgence pour la médecine scolaire et du travail,
- un secteur psychiatrique public coordonnant et assurant la continuité des soins,
- l'augmentation du nombre de professionnels de santé formés, un recrutement à la hauteur des besoins et l'exigence d'une répartition équilibrée sur tout le territoire,
- une recherche publique indépendante,
- une politique publique du médicament intégrant la recherche, la production et le contrôle.

Ce que nous refusons:

- les suppressions d'emplois, les suppressions d'activités, les fermetures de services, les regroupements autoritaires dans tous les secteurs de la santé, du médico-social et du social,
- le démantèlement de la psychiatrie publique et toute instrumentalisation sécuritaire de celle-ci,
- l'application de critères de rentabilité financière à l'hôpital et dans tous les établissements,
- la privatisation des activités et des établissements.

Un financement solidaire

Ce que nous voulons:

- une protection sociale, ouverte à toute la population, basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »,
- la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la sécurité sociale avec la garantie d'un droit universel assuré à 100%,
- une évolution vers la suppression de tous les « restes à charge ».

Ce que nous refusons:

- tout transfert de prestations de l'assurance-maladie obligatoire vers les complémentaires/assurances privées,
- les exonérations de la part patronale des cotisations sociales,
- les enveloppes budgétaires fermées et la tarification à l'activité (T2A) conduisant à l'étranglement financier des établissements et structures.

La démocratie

Ce que nous voulons:

- la définition démocratique des besoins de la population, l'élaboration et le suivi des projets, associant usagers, professionnels, élus, sur un plan d'égalité,
- une réelle représentativité des usagers, des personnels et des élus dans les instances décisionnelles à tous les niveaux.

Ce que nous refusons:

- le tout pouvoir autoritaire des ARS, Agences Régionales de Santé,
- la nouvelle gouvernance hospitalière,
- le découpage arbitraire des territoires de santé.

C'est pour tout cela que nous exigeons l'abrogation de la loi HPST et l'arrêt immédiat de toutes les fermetures et restructurations.

Premiers signataires: (11 novembre 2011)

associatifs : Act-Up Paris, Act-Up Toulouse, Association nationale des centres d'IVG (ANCIC), Appel des appels, ATTAC, Collectif hypertension, Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), Collectif 20°-Tenon, Coordination Santé Solidarité Gironde (COSS33) Coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC), Convergence des collectifs de défense et de développement des services publics, Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Ensemble pour une santé solidaire, Femmes Egalité, Femmes solidaires, Handi-social, Ligue des droits de l'homme, La santé n'est pas une marchandise, La santé un droit pour tous, Réseau éducation populaire, Résistance sociale, Union des familles laïques

politiques : , Alternative libertaire, Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE), les Alternatifs, Europe Ecologie les Verts, Gauche unitaire, Lutte ouvrière, Nouveau parti anticapitaliste, Parti communiste français, Parti communiste des ouvriers de France, Parti de Gauche, Parti des radicaux de gauche, République et socialisme,

syndicaux : Confédération générale du travail (CGT), Fédération CGT Santé Action Sociale, Fédération SUD Protection Sociale, Fédération SUD Santé Sociaux, Fédération syndicale unitaire (FSU), Syndicat de la médecine générale (SMG), Syndicat national des professionnels de santé au travail (SNPST), Union confédérale des médecins salariés de France, Union syndicale de la psychiatrie (USP), Union syndicale Solidaires